

**MICHEL CANEVET**

Sénateur du Finistère  
Membre de la commission des Finances

**Édito****Avril 2022 – Lettre n° 32****Élections présidentielles**

Après des élections municipales en 2020, départementales et régionales en 2021, marquées par une abstention record, du fait de la pandémie dite COVID-19, espérons que nos concitoyens retrouvent, dimanche prochain et le 24 avril, le chemin des urnes.

La participation, en démocratie, est un élément essentiel de la vie en collectivité, de l'attachement à la nation et ses valeurs, à l'expression des attentes.

Nous devons nous inquiéter des conséquences de cette pandémie mondiale, de la guerre déclarée par Vladimir POUTINE à l'Ukraine, mais nous pouvons nous réjouir que ces éléments extérieurs n'aient pas déstabilisé notre pays : nous en ressortirons plus forts, avec un système de santé dont l'amélioration est engagée, avec des entreprises ayant surmonté ce passage difficile sans beaucoup de casse, les chiffres de défaillance aux tribunaux de commerce de BREST et QUIMPER le prouvent, et une Europe plus soudée que jamais, afin d'affronter les grands défis à venir. Et ces défis sont nombreux : la cohésion sociale des Français, la lutte contre le réchauffement climatique, une meilleure répartition de la taxation des profits, la lutte contre les fraudes fiscale et sociale.

Comme en 2017, j'ai décidé de parrainer Emmanuel MACRON pour cette élection présidentielle de 2022, car il a montré, par gros temps, sa capacité à tenir la barre et remettre la France au cœur de l'action internationale. Sa venue à SPÉZET, en centre Finistère, quelques jours avant le premier tour, est la preuve de son attention particulière à notre région.

Bien cordialement,

**Michel CANÉVET**

# AU SÉNAT



## Suspension des travaux en séance publique

---



Afin de permettre à la campagne électorale de se dérouler dans de bonnes conditions, le Sénat suspend ses travaux en séance publique, entre mars et juin. Cependant, l'ensemble des travaux de contrôle et d'évaluation se poursuivent, en commission et dans divers organes. Ainsi, la commission des finances a entendu le ministre chargé des comptes publics, Olivier DUSSOPT, sur un projet de décret d'avance permettant de mettre à disposition les crédits nécessaires afin de faire face à l'urgence liée à la hausse des prix du carburant. Surtout, le Sénat peut se réunir à tout moment en séance publique, en raison de l'actualité. La guerre en Ukraine a ainsi conduit le Président de la République à faire lire un message devant les deux chambres du Parlement, le 25 février dernier. Le 23 mars, c'est le Président ukrainien qui s'est exprimé simultanément devant le Sénat et l'Assemblée nationale.

## Mission d'information sur les fonds marins

---



Le Sénat a institué le 11 janvier 2022 une mission d'information sur le thème : « L'exploration, la protection et l'exploitation des fonds marins : quelle stratégie pour la France ? » J'ai été désigné par mes collègues, Président de cette mission d'information, dont le rapporteur est mon collègue de Polynésie française Teva ROHFRIE. Grâce à ses outre-mer, la France possède la deuxième zone économique exclusive en superficie au niveau mondial, après celle des États-Unis. Sur cette question des fonds marins, notre pays a donc des intérêts économiques et stratégiques à préserver, mais aussi des normes, des valeurs et une éthique à défendre. Nous procédons à des auditions et à des tables rondes, afin d'entendre un large éventail d'acteurs de tous horizons, de faire un point sur l'état des connaissances et de dégager des orientations. Le rapport de la mission sera publié au mois de juin.

## Délégation sénatoriale aux entreprises

---



Avec la délégation sénatoriale aux entreprises, je me suis rendu le 15 janvier 2022 à la cité de l'économie (Citéco) à Paris. Organisée de façon ludique, celle-ci permet à chacun de mieux appréhender les questions économiques et financières. Cette cité a été ouverte en 2019 par la Banque de France.

Le 31 mars, la délégation sénatoriale aux entreprises s'est rendue en Haute-Saône pour des visites de terrain. Nous avons eu une réunion de travail avec des chefs d'entreprise et les trois présidents consulaires (CCI, métiers, agriculture), axée sur la transmission des entreprises. La délégation s'est ensuite rendue dans les locaux de SAHGEV, un groupe familial fabriquant des vérins hydrauliques et qui compte 750 salariés.

## Groupe d'études numériques

---



Avec le groupe d'études numérique du Sénat, nous avons visité le 20 janvier dernier l'open center de Huawei à Paris. L'occasion de faire le point sur les 1000 emplois en France et le projet d'usine en Alsace, et d'évoquer les usages à venir autour de la 5G. Dans la production, la logistique ou la gestion urbaine, des exemples d'usages associant la 5G et la robotisation permettent d'améliorer la productivité et de réduire la pénibilité pour les personnels.



Éric LOMBARD, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, a été auditionné par la commission des finances du Sénat le 9 février. J'ai pu l'interpeler sur les comptes 2021, annoncés comme supérieurs aux résultats 2019. Nous avons aussi évoqué le logement social, que l'on peut considérer à un trop faible niveau de production, et la doctrine de l'Etat actionnaire, sur laquelle il a affirmé la cohérence publique. La Caisse des dépôts et consignations est indépendante, sous le contrôle du Parlement.

## Transmission d'entreprises

---



Au titre de la délégation sénatoriale aux entreprises, j'ai été nommé rapporteur, avec mes collègues Olivier RIETMANN (Haute-Saône) et Rémi CARDON (Somme) sur le sujet de la transmission d'entreprises. La mission d'information, qui rendra ses conclusions à l'été, se penche notamment sur les possibilités de modernisation du dispositif dit du « pacte Dutreil », qui permet un abattement de 75% sur la transmission d'entreprise au sein d'une famille. Alors que les cessions ont diminué de 19% depuis 10 ans, c'est la question du maintien des emplois et des savoir-faire dans nos territoires qui est posée.



## Concrétisation du Ségur de la santé

---

Alors que la mise en œuvre concrète des conclusions du Ségur de la santé tarde à arriver, j'ai interpellé le ministère de la santé lors de la séance de questions au Gouvernement du 26 janvier 2022. Certaines incohérences existent, notamment dans des différences de revalorisation selon le statut des personnels. Surtout, le Gouvernement tardait à prendre les mesures règlementaires à même de permettre les avancées financières. Certes, le Ségur de la santé a permis des avancées, mais il est important de prendre en compte les aspirations de la population. J'ai d'ailleurs multiplié les contacts dans le Finistère à ce sujet, et ai reçu la délégation représentant les personnels médico-sociaux avec ma collègue députée Annaïg LE MEUR.

## Bilan des études menées sur les choucas

---

La problématique des ravages liés aux choucas des tours demeure préoccupante pour les agriculteurs, durement touchés. Je saisis régulièrement le Gouvernement sur le sujet, et j'ai eu l'occasion de le faire à nouveau au mois de janvier, auprès de la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité. Une étude confiée à l'université de Rennes, lancée sous l'égide de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne, est structurée autour de trois axes : tout d'abord la connaissance des effectifs et le comportement de l'espèce, notamment ses habitudes alimentaires, puis la prévention, au niveau des constructions servant d'habitat pour les choucas et enfin la régulation de l'espèce en vue de prendre des arrêtés de prélèvements dérogatoires cohérents fondés sur des données plus solides. Les résultats de cette étude seront présentés aux organisations agricoles en cette fin de premier trimestre. En attendant ce bilan, des dispositifs d'aide face aux calamités agricoles doivent être maintenus.

## Situation des agriculteurs retraités élus ou anciens élus

---



Une loi de juillet 2020 vise à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles, et notamment à garantir un niveau minimum de pension à 85 % du SMIC. De nombreux agriculteurs, qu'ils assument encore ou non des fonctions électives - et donc touchent une pension agricole et des indemnités de fonction ou une retraite Ircantec- se trouvent désavantagés par l'application de ce texte. En effet, la loi du 3 juillet 2020 précise que « lorsque le montant des pensions de droit propres servies à l'assuré par les régimes légaux ou rendus légalement obligatoires (...) excède un plafond fixé par décret, le complément différentiel est réduit à due concurrence du dépassement ».

Pour les anciens élus, qui touchent une retraite Ircantec, cela peut revenir mécaniquement à une réduction du complément. Quant aux retraités toujours en fonction d'élus, qui touchent à la fois une pension agricole et des indemnités de fonction, la situation est encore pire, puisque le versement différentiel ne peut avoir lieu que si les intéressés ont « fait valoir l'intégralité des droits en matière d'avantages de vieillesse auxquels ils peuvent prétendre auprès des régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base ou complémentaires ».

Concrètement, cela bloque la revalorisation à laquelle ils peuvent prétendre tant qu'ils n'ont pas liquidé leur retraite Ircantec d'élus. Or, dans de très nombreuses communes, des agriculteurs à la retraite exercent ou ont exercé des fonctions électives. Dans le département du Finistère, plusieurs maires et élus envisagent de démissionner faute d'une évolution de ces textes dont l'application leur est préjudiciable.

J'ai donc demandé au ministre de l'agriculture et de l'alimentation si une modification de la loi de juillet 2020 était envisageable. Je ne manquerai pas de vous faire part de sa réponse.

## Déplacement du Président de la République en Finistère

---



Mardi 5 avril, Emmanuel Macron s'est rendu à Spézet, dans le cadre de sa campagne. Il a pu faire le point sur les engagements qu'il avait pris lors d'un précédent déplacement en Finistère en 2018, notamment en termes de désenclavement de la Bretagne, et échanger avec les élus et les habitants.



## Janvier en Finistère

- **Vendredi 7 janvier 2022** : réunion de travail en visioconférence concernant la société Hémarina, plateforme technologique qui étudie les particularités de l'hémoglobine purifiée des vers arénicoles et dont le siège est situé à Morlaix.
- **Mardi 11 janvier 2022** : visioconférence avec la Préfecture concernant le dépistage et la continuité scolaire en période de Covid.
- **Vendredi 14 janvier 2022** : je reçois Madame Guylène Esnault, Directrice académique des services de l'Education nationale du Finistère.
- **Lundi 17 janvier 2022** : visite à la permanence de Monsieur Benoît Brocart, qui vient de prendre ses fonctions en tant que nouveau Directeur Départemental des Finances Publiques du Finistère.
- **Vendredi 21 janvier** : inauguration de l'entrée de bourg de Scrignac, en présence de Georges Morvan, Maire de la commune et de nombreux élus.
- **Lundi 24 janvier 2022** : une délégation du Collectif employeurs-salariés du secteur social et médico-social est reçue à la permanence pour présenter leurs revendications, notamment celles portant sur l'application des accords du « Ségur de la santé ».
- **Mardi 25 janvier 2022** : réunion avec les élus concernés par le grand projet ferroviaire de liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL).
- **Vendredi 28 janvier 2022** : je participe à la 3ème édition d'Agriscopie, organisé à Quimper par Cerfrance Finistère. L'occasion de présenter de nombreux éléments de conjoncture de la « ferme Finistère ».
- **Vendredi 28 janvier 2022** : inauguration de la piscine rénovée de Châteauneuf-du-Faou, Aulneo, en présence de la Ministre des sports et du double champion olympique de natation Alain Bernard.
- **Samedi 29 janvier 2022** : Portes ouvertes à la maison familiale d'Elliant qui accueille plus de 100 jeunes dans des formations aux métiers de l'agriculture et de la mécanique.

## Février en Finistère

- **Mardi 1er février 2022** : Point d'information, en visioconférence, du bureau du conseil territorial de santé « Finistère Penn Ar Bed » sur la situation sanitaire et la vaccination dans le département, par l'Agence Régionale de Santé.
- **Jeudi 3 février 2022** : réunion du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.
- **Vendredi 4 février 2022** : je participe à la première réunion de la Commission départementale des valeurs locatives.
- **Lundi 21 février 2022** : visioconférence avec la Préfecture concernant la situation sanitaire dans le Finistère.



## Mars et avril en Finistère

- Mardi 15 mars 2022 : réunion à Audierne du Comité de suivi label grand site Pointe du raz.
- Vendredi 18 mars 2022 : troisième réunion de la Commission départementale des valeurs locatives.
- Mercredi 23 mars 2022 : je me rends aux ports de Loctudy et du Guilvinec où l'activité reprend suite aux annonces du Gouvernement.
- Jeudi 24 mars 2022 : je participe à la soirée des partenaires du club de basket "Les Béliers de Kemper".
- Vendredi 25 mars 2022 : j'assiste, en visioconférence à la convention régionale de la Fédération Hospitalière de France.
- Vendredi 25 mars 2022 : cinquième réunion de la Commission départementale des valeurs locatives.
- Lundi 28 mars 2022 : je reçois à la permanence de Quimper, avec ma collègue Annaïg Le Meur, une délégation du Collectif employeurs-salariés du secteur social et médico-social. Représentant la Fondation Massé-Trévidy, les Genêts d'or, l'Association Tutélaire du Ponant ou l'Association Kan Ar Mor, nous faisons le point sur leur situation, depuis leur venue en janvier dernier.
- Vendredi 1er avril 2022 : j'assiste à l'inauguration des travaux d'aménagement réalisés dans le quartier du Croëzou à Plogonnec
- Vendredi 1er avril 2022 : assemblée générale de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB 29) à Gouesnou.
- Vendredi 1er avril 2022 : passation de pouvoir au centre de secours de Plozévet où l'Adjudant Mathieu Bernard prend le commandement du corps de sapeurs-pompiers, à la suite du commandant André LE FLOCH.
- Samedi 2 avril 2022 : à Plouhinec, la SNSM de la station d'Audierne a honoré plusieurs de ses membres : Anne Quéméré, canotière, promue au grade de chevalier de la Légion d'honneur et Bruno Claquin, Président de la station, promu Officier du mérite maritime.
- Lundi 4 avril 2022 : avec ma collègue sénatrice Nadège Havet nous rencontrons successivement Frédéric Drelon, maire de Saint-Ségal, Stéphane Guillou, maire de Saint-Goazec et Annick Barré, maire de Laz, pour évoquer avec eux les dossiers de leurs communes.
- Ce même jour, nous visitons la société des eaux "Source Isabelle", basée à Saint-Goazec. Cette société emploie 12 personnes et embouteille 25 000 bouteilles à l'heure.

# Contacts

## *Au Sénat*

Octave LOIZILLON  
Tél. 01.42.34.28.70

## *À Quimper*

*Catherine BILIEC & Jean-François LE GOFF*  
Tél. 02.98.87.84.92